



Le 19 mars, dans l'unité, grève et manifestation interprofessionnelle

Le 29 janvier, nous avons été des millions à nous mobiliser dans tout le pays et réalisé l'une des plus grandes manifestations au Puy en Velay. Mais les réponses du président de la République et du patronat ne répondent pas aux besoins et aux revendications portées par les organisations syndicales et les manifestants.

Mobilisons nous pour faire entendre nos revendications !

Pour l'emploi : arrêt des licenciements.

Nous demandons le gel des licenciements économiques avec un contrôle plus strict des autorités publiques et l'interdiction des délocalisations. Des milliards d'euros ont été trouvés pour les banques et le système financier pourtant directement responsables de la crise. Il est tant d'arrêter le massacre de l'emploi.

Dans la fonction publique, nous demandons l'arrêt des 30 000 suppressions d'emplois prévues dans le budget 2009 et l'arrêt des privatisations.

Dans la santé, tous les emplois doivent être maintenus.

Le chômage partiel doit permettre aux salariés de conserver leur contrat de travail mais son indemnisation doit être revalorisée pour que les salaires soient maintenus et accompagné d'un plan de formation professionnelle.

☞ Arrêt de la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques).

☞ Abandon du projet de loi BACHELOT sur les hôpitaux et des mesures DARCOS dans l'enseignement.

**360 + 26
milliards d'euros
pour les banques
et les entreprises.**

**Rien
pour les emplois et
le pouvoir d'achat !**

Augmentation des salaires et du pouvoir d'achat.

Augmenter les salaires, les retraites, les minima sociaux c'est augmenter la consommation donc relancer l'économie.

Défendons la retraite à 60 ans et les 35 heures hebdomadaires.

Le recul de la retraite à 70 ans et l'allongement de la durée de cotisations sont inacceptables. Ils conduisent à une baisse des revenus des retraites et aggravent le chômage des jeunes. Les 35h et la retraite à 60ans doivent être garanties.

Défense des garanties collectives et libertés syndicales.

☞ Non à la remise en cause de la réduction du temps de travail.

☞ Retrait de la proposition de loi sur le travail du dimanche.

☞ Abrogation des mesures restreignant le droit de grève.

☞ Liberté de désignation des délégués syndicaux dans les entreprises.

**200 €
comme en
Guadeloupe
pour le smic,
les salaires
et les
retraites**

**Tous en grève et à la manifestation
Jeudi 19 mars à 10h30
Place Cadelade au Puy en Velay**

**Si le gouvernement et le patronat n'entendent pas nos exigences
la poursuite du mouvement sera à l'ordre du jour.**